

MAI À SEPTEMBRE 2026



DOSSIER

Découvrez votre nouvelle équipe municipale

Dossier

La nouvelle équipe

P.8

Envoie l'asso

Lumière sur...
le cinéma l'Hermine

P.6

Finances

Point sur le budget

P.12



Festival Les Mycéliades | En Février

Pour leur deuxième participation au festival Les Mycéliades, le cinéma l'Hermine et la médiathèque Julien Gracq ont plongé le public dans l'univers de la science-fiction : jeu de rôle, conférence, exposition ont été très appréciés.

Le festival a également accueilli des analyses filmiques de grande qualité : Judith Beauvallet pour Dernier Train pour Busan, puis Yohann Lossel et Psyché Ophiuchus pour Only Lovers Left Alive. Moment fort de l'édition : la venue du maître de l'animation Jean-François Laguionie, venu échanger autour de Gwen et le Livre de sable.

La Médiathèque Julien Gracq a enrichi l'événement avec des animations et sélections thématiques qui ont élargi l'exploration de la science-fiction.

Près de 200 spectateurs ont salué la qualité de cette édition et espèrent déjà une prochaine aventure tout aussi inspirante.

Balade thermique | Samedi 28 février

Treize personnes ont participé à la balade thermique organisée par Brocéliande Communauté rue des Peupliers, rue des Charmilles, allées des Frênes, allée des Tilleuls. La balade et la réunion qui a suivi ont été pilotées par Hélène Defert, conseillère énergie de conseil Rénov' Habitat, qui apporte un conseil neutre et gratuit aux particuliers pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique de leurs logements.



Chasse à l'œuf | Samedi 4 avril

Sous un magnifique soleil, le complexe sportif a accueilli samedi la traditionnelle chasse aux œufs, organisée par le GAP. Au total, 93 enfants ont participé à cet événement. Munis de sacs, les jeunes participants se sont lancés à la recherche de palets de couleurs dissimulés. Le principe était simple : parmi les cinq palets à récolter, certains chanceux pouvaient découvrir un précieux palet en or. À la clé, une récompense gourmande : une poule ou une cloche en chocolat. Nouveauté de cette édition, un escape game, 11 participants lancés dans l'aventure pour délivrer le lapin de Pâques, mystérieusement enlevé. Cette édition 2026 a encore été couronnée de succès.



© GAP



ÉDITO



Olivier Roperft

Maire de Plélan-le-Grand

Le point de départ

Chaque mandat connaît son point de départ. Un moment à la fois fort et exigeant, fait d'engagement, de responsabilité et d'élan collectif. C'est celui que nous vivons maintenant à Plélan-le-Grand : un moment où les intentions deviennent actions, où les projets prennent forme, et où une équipe se met en mouvement au service de tous. Au nom de l'équipe municipale, Je tiens à remercier chaleureusement les Plélanaises et les Plélanais pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

Dès les premières semaines, nous avons posé les bases d'une gouvernance claire, ouverte et résolument collective. Autour de moi, une équipe d'adjoints et de conseillers municipaux engagés et complémentaires, travaille en étroite collaboration avec les agents municipaux. Vous pouvez découvrir le dossier consacré à la nouvelle équipe municipale en page 8 de ce Plélan Mag. Notre conviction est simple : c'est par le collectif, l'écoute et la proximité que nous serons les plus efficaces pour répondre aux attentes des Plélanais. C'est aussi le sens de notre engagement : permettre à chacun de **bien vivre ensemble à Plélan-le-Grand.**

Ce point de départ est également celui d'une transition menée avec sérieux et responsabilité. La passation des dossiers fait actuellement l'objet d'un travail attentif et approfondi. Elle nous permettra, dans les semaines à venir, de disposer d'une vision claire des projets en cours, des enjeux à venir et des moyens dont nous disposons. Ce travail est essentiel pour nous permettre d'avancer avec lucidité, dans le respect de la continuité du service public, tout en affirmant progressivement notre cap.

Être au rendez-vous, c'est aussi agir concrètement sur le quotidien. Cela passe par la valorisation de ce qui nous rassemble. La fête des classes 6 en est une belle illustration. C'est un événement intergénérationnel auquel nous sommes profondément attachés : il crée du lien, il permet aux Plélanaises et Plélanais de se retrouver, et participe pleinement à l'identité et à la vitalité de notre commune.

La tranquillité des Plélanais est une priorité. Elle est la condition d'un cadre de vie serein, où chacun trouve sa place. Certains débordements observés lors des festivités, ainsi que des actes de dégradation par tags ou encore des cambriolages récents, nous rappellent que cet équilibre reste fragile. Chaque situation d'incivilité, chaque délit fera l'objet d'une étude approfondie des suites à donner. Le respect des règles, des biens et des personnes est une exigence collective.

La municipalité se mobilise pleinement, en lien avec les services compétents et la gendarmerie. Chacun a un rôle à jouer. Car la qualité de vie à Plélan-le-Grand repose avant tout sur cet engagement partagé.

Ce point de départ, c'est une impulsion, c'elle d'un mandat que nous voulons pragmatique et humain ; qu'il soit placé sous le signe de la proximité pour rester fidèle à l'esprit de notre commune. À nous, ensemble, de le faire grandir pour continuer à **bien vivre ensemble à Plélan-le-Grand.**

CELTIK BROCÉLIANDE

UN PREMIER SEMESTRE
PROMETTEUR



Né en juillet 2025, de la fusion de l'US Paimpont Concret et du FC Plélan Maxent, le Celtik Brocéliande dresse un premier bilan très positif après ses six premiers mois d'existence.

Porté par une forte dynamique sportive et humaine, le nouveau club confirme déjà l'élan attendu. Sur le plan sportif, l'arrivée d'un nouvel entraîneur, Clément Portal, a permis de structurer le projet et d'accompagner la progression des équipes. Le club a également franchi un cap symbolique avec plus de 200 licenciés, joueurs et joueuses confondus.

Parmi les nouveautés marquantes : l'ouverture d'une catégorie Baby Celtes (3-5 ans), encore peu développée localement, et le retour de l'équipe féminine seniors, illustrant la volonté d'une pratique du football accessible à toutes et tous.

Cette montée en puissance repose sur une organisation structurée, avec des équipes staffées à tous les niveaux : éducateurs, dirigeants, pôle administratif, communication et partenariat. Pour continuer de développer et structurer l'école de foot durablement, le club est aujourd'hui à la recherche d'un éducateur. L'objectif est de compléter l'encadrement en place et accompagner les jeunes tant sur le plan sportif qu'associatif.

A venir : Concours de palet et des journées Découvertes.

Pour plus d'informations et suivre l'actualité du Club, rendez-vous sur Facebook, instagram et Tiktok.
contact@celtik.bzh / 06 10 29 89 35



© Celtik Club | Thomas DOUDARD

ASSO THÉLANDAISE : UN VILLAGE QUI BOUGE !



L'Association thélandaise est un collectif de quartier qui se veut avant tout « créateur de liens ». Sa mission : rassembler les habitants et proposer, tout au long de l'année, des moments de convivialité qui dynamisent la vie du village.

Chaque année, deux animations phares étaient ouvertes à tous : le vide-grenier et la célèbre course de caisses à savon. Devenue trop exigeante en logistique et en bénévoles, cette dernière s'arrêtera cette année. Elle sera remplacée par un nouvel événement fédérateur en 2027.

Le vide-grenier

Rendez-vous le dimanche 13 septembre, autour de l'Église du Thélin, pour le traditionnel vide-grenier
À partir de 7h pour les exposants
et dès 9h pour les visiteurs
2 € le mètre linéaire, sans réservation

Des activités tout au long de l'année

L'association propose également des animations réservées aux adhérents :

- Randonnées ou jeux de cartes tous les jeudis
- Repas et moments conviviaux tout au long de l'année

Retrouvez les actualités sur Facebook | Asso Thélandaise
assothe landaise@gmail.com



ASSOCIATION COPILOT'ÂGE

LES « RENDEZ-VOUS DU DIMANCHE », UN TEMPS CRÉATEUR DE LIENS ENTRE SENIORS

Favoriser le bien vieillir et rompre l'isolement des dimanches : c'est l'objectif des « Rendez-vous du dimanche », une initiative portée par l'association Co-Pilot'âges en partenariat avec les acteurs locaux. À Plélan-le-Grand, ces rencontres conviviales rassemblent des habitants de 60 ans et plus autour d'ateliers bien-être, créatifs et de partage.

Créée en 2023, l'association Co-Pilot'âges œuvre pour la promotion du bien vieillir sur les territoires. Sa démarche repose sur un principe simple : agir en coopération avec les acteurs locaux — collectivités, professionnels de santé, associations et habitants — afin de développer des actions utiles et adaptées aux besoins des seniors.

L'association encourage le maintien de l'autonomie, la participation sociale et les échanges entre générations, tout en valorisant les ressources et les talents de chacun.

Des dimanches pour prendre soin de soi... et rencontrer les autres

À Plélan-le-Grand, les Rendez-vous du dimanche proposent des journées thématiques animées par des professionnels du territoire. Les participants peuvent découvrir différentes approches favorisant le bien-être et la prévention : relaxation, créativité, activités corporelles, échanges autour de la santé ou encore ateliers d'expression.

Le premier cycle organisé à Plélan-le-Grand a rassemblé entre 15 et 20 participants, venus principalement du territoire de Brocéliande. Les retours témoignent de la qualité des échanges et du climat de confiance qui s'installe au fil des rencontres. Le second cycle se poursuit jusqu'en juin 2026.



Pour de plus amples informations,
Association co-PILOT'Âges
Valerie Chaussepied | 06 75 45 96 76
<https://co-pilotages.fr>



CINÉMA L'HERMINE : UN LIEU VIVANT PORTÉ PAR L'ÉNERGIE DE SES BÉNÉVOLES

Au cœur de Plélan-le-Grand, le cinéma L'Hermine est bien plus qu'une salle obscure : c'est un véritable lieu de vie, animé avec passion par une soixantaine de bénévoles.

Cette structure associative, repose sur un engagement collectif remarquable : chaque mois, près de 800 heures de bénévolat sont nécessaires pour assurer la programmation, l'accueil du public, la projection, la gestion administrative ou encore la communication.

Avec environ 16 000 entrées et 600 séances annuelles, alternant films grand public et Art & Essai, le cinéma propose au minimum une séance quotidienne, mobilisant à chaque fois une équipe de trois bénévoles.

Parmi eux, Fabien, bénévole depuis 10 ans, responsable programmation, ou encore Emma, bénévole depuis 2 ans, et depuis 1 an, responsable du pôle événementiel. Le cinéma fonctionnant en association collégiale, tous contribuent à faire vivre ce cinéma de proximité où convivialité et passion se conjuguent au quotidien.

Le festival "Lumière Sur", une signature culturelle locale

Souhaitant proposer une offre culturelle inédite en milieu rural, l'équipe a lancé en 2025 le festival « Lumière Sur », organisé deux à trois fois par an. Chaque édition met à l'honneur un réalisateur ou un artiste qui invite ses propres intervenants pour partager son univers, avec des rencontres privilégiées, des discussions passionnantes et une ambiance chaleureuse qui rapprochent le public des créateurs de cinéma.

Après avoir accueilli David Oelhoffen, puis Sylvain Desclous, et enfin le comédien Marc Barbé en avril 2026, le festival bénéficie d'un enthousiasme unanime.

Un événement qui confirme que la magie du cinéma peut rayonner pleinement à Plélan-le-Grand, tout comme dans les grandes villes.

Un pôle jeunesse dynamique

Le cinéma peut aussi compter sur l'énergie d'un groupe de jeunes âgés de 15 à 25 ans. Passionnés par le 7^{ème} art, ils conçoivent, programment et présentent une séance mensuelle dédiée à leur génération, mais pas que... Une manière pour eux de s'emparer de la culture, de développer leur sens critique... et pour le public, de découvrir des films choisis avec enthousiasme et fraîcheur. Avis aux jeunes cinéphiles : le groupe est ouvert à de nouveaux membres !

Des bénévoles indispensables — et recherchés !

Si l'Hermine fonctionne si bien, c'est grâce à la richesse des compétences réunies : accueil, projection, secrétariat, travaux manuels, gestion financière ou technique... L'association accueille volontiers toutes les bonnes volontés, quel que soit le niveau d'expérience.

Rejoindre l'équipe, c'est vivre une aventure collective et participer à la vitalité culturelle locale.



David Oelhoffen | Lumière sur Edition n°1



Yann Goven, Marc Barbé (invité d'honneur de l'édition N° 3)



Yann Goven, Sylvain Desclous (invité d'honneur de l'Édition N°2), Marc Barbé, Cédric Appietto, Pascal Elso

Les invités eux-mêmes saluent son caractère unique :

| David Oelhoffen

« Bien préparé, étonnant, très agréable à vivre »

| Sylvain Desclous

« Une atmosphère chaleureuse, un réel professionnalisme, et un attachement sincère à la transmission ».



Pour de plus amples informations et pour découvrir le programme des séances et les événements exclusifs, rendez-vous sur Facebook, ou contactez le cinéma : Cinemahermine@orange.fr



Depuis décembre dernier, succédant à Jean-Louis Méloche, Maryline Poussin a rejoint la commune en tant que directrice de la médiathèque et chargée de la culture.

Un parcours riche au service des médiathèques

Maryline a toujours travaillé en médiathèque. Après un début de carrière en bibliothèque universitaire en région parisienne, c'est en Bretagne qu'elle a poursuivi sa carrière : Mordelles, Iffendic, Val d'Anast et Bédée, partout, elle a accompagné le développement d'actions culturelles variées avec toujours la même volonté : créer des rencontres entre les publics et les œuvres. Avec une spécialisation

MARYLINE POUSSIN : NOUVELLE DIRECTRICE DE LA MÉDIATHÈQUE ET CHARGÉE DE LA CULTURE

en lecture jeunesse, Maryline porte une attention particulière à la création artistique pour les enfants.

Elle aime transmettre des « trésors artistiques » aux jeunes (et aux moins jeunes) lecteurs, notamment à travers les albums illustrés, comme l'album Chien bleu de Nadja, qu'elle relit chaque année aux groupes d'enfants comme un rituel.

Pour elle, la médiathèque n'est plus destinée aux seuls « initiés » : elle accueille toutes les pratiques, tous les supports, du livre au jeu vidéo, et crée des moments de partage entre amis ou en famille. Elle a vu évoluer son métier : « les médiathèques étaient autrefois construites autour des collections ; aujourd'hui, elles le sont autour des lecteurs ». Une vision qu'elle souhaite pleinement porter à Plélan-le-Grand.

LA MÉDIATHÈQUE JULIEN GRACQ PASSE À LA GRATUITÉ

À compter de cette année, l'inscription à la médiathèque Julien Gracq devient entièrement gratuite pour tous les habitants.

Pourquoi la gratuité ?

Ce changement répond à plusieurs objectifs très concrets :

- Garantir l'égalité d'accès à la culture, en particulier pour les familles, les jeunes et les publics les plus éloignés des lieux de lecture.
- Affirmer la médiathèque comme un lieu ouvert à tous, sans barrière financière, un espace de découverte, de partage et de convivialité accessible librement.

- Simplifier le travail des bibliothécaires, en les libérant des tâches de gestion et d'encaissement, pour leur permettre de se consacrer pleinement à l'accueil, au conseil et à l'animation.
- S'aligner sur les réseaux voisins déjà gratuits, afin d'éviter que les usagers ne s'inscrivent ailleurs pour des raisons tarifaires.

Pour vous inscrire, il suffit de vous présenter à l'accueil de la Médiathèque.

La médiathèque Julien-Gracq lance son club de lecture !

Vous aimez lire ? Vous êtes curieux ? Vous avez envie de partager vos coups de cœur littéraires avec d'autres passionnés ? La médiathèque Julien-Gracq ouvre son tout nouveau club de lecture, un rendez-vous convivial placé sous le signe de la découverte et des échanges autour des livres.

Pour la première séance, les participants ont joué la carte de la nostalgie avec le thème « Nos lectures d'enfance ». L'occasion de replonger dans ces ouvrages qui ont marqué les jeunes années de chacun : albums illustrés, premiers romans, classiques incontournables... Un moment chaleureux, où souvenirs et émotions ont circulé librement autour de la table.

Que vous soyez lecteur assidu, amateur curieux ou simple amoureux des mots, ce club est ouvert à toutes et tous. Alors n'hésitez pas : embarquez pour une soirée littéraire pleine de découvertes !

La médiathèque vous donne déjà rendez-vous pour la prochaine édition, prévue le : Vendredi 29 mai 2026, De 19h à 21h.

Médiathèque Julien Gracq

CLUB DE LECTURE
VENDREDI 29 MAI À 19H00



GRATUIT | SUR INSCRIPTION

Plélan-le-Grand
Cité de la Bibliothèque

DOSSIER

Découvrez votre nouvelle équipe municipale

De gauche à droite | 1^{er} Rang : Jean-Marc Puissant, Vanessa Dijoux, Nathalie Ranno, Olivier Ropert, Florence Fretay, Alain Tanné, Patrick Collet.
2^{ème} et 3^{ème} rangs : Hippolyte Shkreiner, Eva Warns, Céline Mercier, Sarah Huet, Laurent Benoit, Steven Perrichot, Julien Querbouët, Aymeric Desmet, Clément Bonnier, Carine Schurb, Fleur de Launay, Céline Viaud, Nadine Grimault-Roux, Alain Amblard, Camille Doudard, Hélène Hervo, Mathilde Querbouët, Eric Vallet, Yohann Pegeault, Tarik Vissuzaine.

Succédant à Murielle Douté-Bouton et son équipe municipale, ce sont 27 nouveaux conseillers municipaux qui ont été élus le 15 mars 2026. Ils siègeront dorénavant au conseil municipal de Plélan-le-Grand et pour 6 d'entre eux au conseil communautaire de Brocéliande communauté.

La liste portée par Olivier Ropert, le nouveau maire, renouvelle majoritairement le conseil municipal. 25 nouveaux élus et 2 élus sortants (Fleur de Launay et Steven Perrichot) représenteront et délibéreront sur les projets de la commune.

Le programme de l'équipe, dénommée durant la campagne « Bien vivre ensemble à Plélan-le Grand », s'articule autour de 5 valeurs :

LE RESPECT

Reconnaître la valeur de chacun, de l'environnement et du cadre de vie plélanais. Le respect constitue un socle du bien-vivre ensemble.

LA SOLIDARITÉ

Centrer l'attention sur les plus fragiles afin de renforcer les liens entre les habitants, de manière à ce que la commune reste un espace d'entraide.

LA TRANSPARENCE

Expliquer nos décisions et rendre compte de nos actions pour une gouvernance claire et lisible.

L'ÉQUITÉ

Prendre en compte les situations concrètes pour tendre vers des décisions municipales justes et adaptées.

L'AUTHENTICITÉ

Faire le choix d'une parole sincère et d'engagements cohérents, assumés avec responsabilité.



Votre nouveau maire

Olivier Ropert

Maire & Conseiller communautaire

« Plélanais depuis 29 ans, je m'engage avec l'équipe pour une gestion responsable, humaine et partagée au service de l'intérêt général et des Plélanais. »

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE

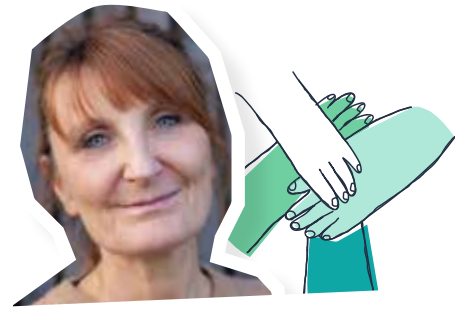
Les adjoints



Florence Fretay

1^{ère} Adjointe Enfance et jeunesse
& 5^{ème} Vice présidente à Brocéliande
communauté Economie, emploi,
agriculture

« Je m'engage à investir mon temps et mon énergie au service de la ville et de tous les plélanais.e.s pour le maintien d'un bon cadre de vie. »



Nathalie Ranno
Adjointe Vie sociale

« Passionnée de relations humaines, je place mes compétences en travail social et en communication au service des Plélanais.e.s. Je m'engage avec enthousiasme pour fédérer autour de projets porteurs de sens et respectueux de chacune et de notre cadre de vie. »



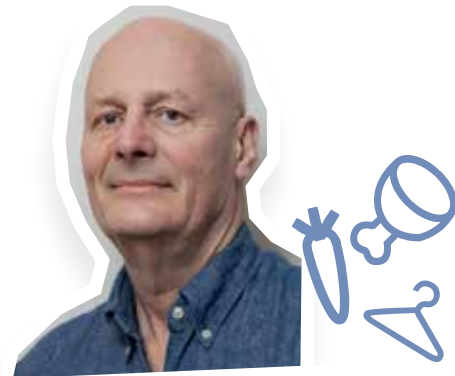
Patrick Collet
Adjoint Patrimoine immobilier

« Attaché à ma commune et bientôt retraité avec plus de disponibilités, j'ai envie de m'investir pour contribuer à faire avancer la commune pour bien vivre ensemble. »



Alain Tanné
Adjoint Finances et Ressources

« Je propose de participer à la gestion budgétaire et financière de la commune afin de faire avancer les projets. »



Jean-Marc Puissant
Adjoint Marché, commerces,
tourisme, sécurité

« Consultant en sureté, pragmatique et volontaire, je m'engage à travailler au développement raisonné de la ville et à la quiétude de ses habitants. »



Vanessa Dijoux
Adjointe Urbanisme

« Préserver ce qui fait notre force, cultiver la proximité et construire ensemble un avenir confiant. Je m'engage avec sincérité pour une commune qui prend soin de chacun et de notre quotidien. »



Nadine Grimault Roux
Adjointe Vie Associative

« Animée par l'intérêt général, je contribuerai à entretenir et améliorer les actions dans notre commune tout en priorisant les plus importantes et les urgences. »



Steven Perrichot
Adjoint Espaces publics communaux

« Elu sortant, je souhaite poursuivre mon engagement au service de l'intérêt général et des projets. »

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Fleur de Launay
Conseillère déléguée Agriculture
Conseillère communautaire



Julien Querbouët
Conseiller délégué Culture
Conseiller communautaire



Eric Vallet
Conseiller délégué au
Projet Salle de sports
Conseiller communautaire



Eva Warns
Conseillère déléguée
Transition écologique,
Conseillère communautaire

ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Céline Mercier
Conseillère municipale



Yohann Pégeault
Conseiller municipal



Céline Viaud
Conseillère municipale



Tarik Vissuzaine
Conseiller municipal



Carine Schurb
Conseillère municipale



Clément Bonnier
Conseiller municipal



Hélène Hervo
Conseillère municipale



Hippolyte Schreiner
Conseiller municipal



Camille Doudard
Conseillère municipale



Aymeric Desmet
Conseiller municipal



Sarah Huet
Conseillère municipale



Laurent Benoit
Conseiller municipal



Mathilde Querbouët
Conseillère municipale



Alain Amblard
Conseiller municipal

LES GRANDES ORIENTATIONS DU MANDAT

Bien vivre ensemble, au cœur d'un bourg vivant et attractif

- Renforcer le marché comme lieu central du bien vivre ensemble, en valorisant les producteurs locaux, la qualité de l'offre et la convivialité.
- Soutenir et diversifier les commerces de proximité, en renforçant la dynamique du centre-bourg.
- Faciliter l'accès au centre-bourg et au marché, en développant les liaisons douces, le stationnement et une circulation fluide.
- Développer un tourisme maîtrisé, positif et respectueux, faisant de Plélan-le-Grand une porte d'entrée de Brocéliande créatrice de retombées locales.
- Bâtir une croissance équilibrée et humaine, préservant l'identité communale et renforçant durablement l'attractivité du territoire.

Bien vivre ensemble, pour tous et à tous les âges de la vie

- Développer des actions intergénérationnelles et inclusives, favorisant les échanges entre jeunes, familles et seniors.
- Favoriser l'accès à la culture pour tous, notamment aux personnes isolées ou à mobilité réduite.
- Renforcer les actions du CCAS, afin de répondre de manière concrète et coordonnée aux besoins de la population.
- Encourager les mobilités douces et développer les liens entre le bourg et la campagne, en s'appuyant sur une évaluation des besoins.
- Poursuivre l'engagement de la commune au sein de l'Interval, par une présence politique active et visible.

Bien vivre ensemble, dans un cadre serein et respectueux

- Identifier un référent sécurité, interlocuteur privilégié des habitants et partenaires.
- Sonder les habitants sur la qualité de l'éclairage public, dans une logique de sécurité des déplacements, de sobriété énergétique et de respect de l'environnement.
- Élaborer une charte du bien vivre ensemble dans le respect des personnes et des biens

- Prévenir les dégradations par des actions innovantes, combinant zones d'expression encadrées et végétalisation des espaces sensibles.
- Partager et animer le Plan Communal de Sauvegarde, en associant agents et citoyens face aux risques majeurs.
- Mettre en œuvre des actions de prévention contre les addictions et les comportements à risques.
- Contribuer à sécuriser les abords des écoles.

Bien vivre ensemble, dans un développement urbain équilibré

- Favoriser l'implantation d'entreprises locales et de commerces de proximité, en soutenant les circuits courts.
- Associer les Plélanais aux projets de nouveaux commerces et aux évolutions du centre-bourg.
- Valoriser les zones d'activités, notamment par le développement d'un espace de coworking.
- Évaluer les besoins en logements, afin d'apporter des réponses adaptées aux attentes locales.
- Poursuivre une densification raisonnée du bourg, respectueuse du cadre de vie et des équilibres existants.

Bien vivre ensemble, grâce au sport, à la culture et à la vie associative

- Confirmer le soutien de la commune aux associations sportives et culturelles, piliers du lien social.
- Renforcer les partenariats associatifs et promouvoir leurs actions des habitants et des établissements scolaires
- Mener une réflexion globale sur les infrastructures sportives et culturelles de la commune.
- Étudier les besoins en salles et équipements, adaptés aux usages actuels et futurs.
- Développer la mutualisation des équipements culturels et sportifs avec les communes du territoire.

Les permanences du maire

La Ville de Plélan-le-Grand met en place les permanences du maire, un temps d'échange privilégié destiné aux habitants de la commune.

Organisées **le premier samedi de chaque mois, de 9h à 12h**, ces rencontres se déroulent uniquement sur rendez-vous, à raison de créneaux de 30 minutes maximum, **avec Olivier Ropert, maire de Plélan-le-Grand**.

Ces permanences offrent aux Plélanais un **espace de dialogue et d'écoute** pour aborder leurs **questionnements quotidiens** et les **situations rencontrées sur la commune**. Il ne s'agit pas d'une instance décisionnelle. Selon la nature des sujets abordés, le maire pourra être accompagné d'un adjoint afin d'apporter un complément d'information.

Lorsque cela s'avère nécessaire, les sujets évoqués pourront ensuite être présentés en commission et/ou en conseil municipal, afin d'être étudiés à court, moyen ou long terme.

Comment prendre rendez-vous ?

Les permanences du maire sont accessibles **uniquement sur rendez-vous** préalable.

Les demandes de rendez-vous peuvent être effectuées en précisant vos nom, prénom, numéro de téléphone, adresse e-mail et l'objet de la demande :

- Par mail, auprès du secrétariat de la mairie (secretariat@plelan-le-grand.bzh)
- Par téléphone, en contactant l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41
- Directement à l'accueil, lors d'un passage en mairie.

Chaque demande est transmise au maire. Le secrétariat vous recontactera ensuite afin de vous proposer un créneau de rendez-vous.

2025 : UN BUDGET MAÎTRISÉ POUR LE DERNIER EXERCICE DE LA MANDATURE

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 : BILAN

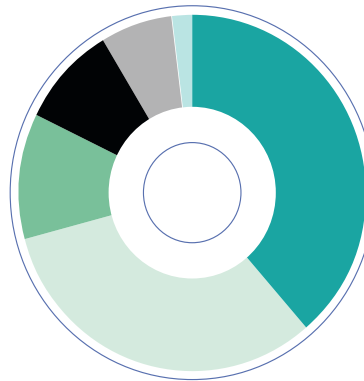
Recettes de fonctionnement 2025
4 604 303 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le conseil municipal a voté le compte financier unique 2025 le 5 mars 2026.

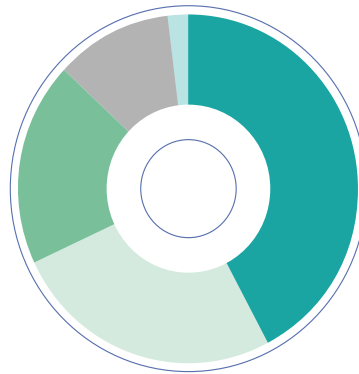
En fonctionnement, les principales recettes encaissées par la collectivité sont les dotations, impôts et taxes diverses pour 3,8 millions d'€. Les autres recettes, notamment la facturation des services (dont le restaurant scolaire), les loyers, les remboursements d'assurance etc. ne représentent qu'environ 650 000 €.

En fonctionnement, l'année 2025 s'est caractérisée par une réalisation des dépenses du budget plus proche de la prévision qu'en 2024. Les dépenses de personnel (environ 2 millions d'€) sont en hausse de 23 000 € par rapport à 2024 en raison de l'augmentation des cotisations de retraite (Loi de finances 2025) et des cotisations de l'assurance statutaire (assurance de la collectivité sur les arrêts maladie de ses agents).



- Fiscalité locale : 1786 K€
- Dotations et participations : 1488 K€
- Autres impôts et taxes : 525 K€
- Produits des services : 421 K€
- Autres produits : 305 K€
- Opérations non réelles : 80 K€

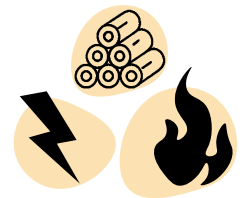
Dépenses de fonctionnement 2025
4 856 492 €*



- Charges de personnel : 2050 K€
- Charges à caractère général : 1262 K€
- Autres charges courantes : 909 K€
- Opérations non réelles : 545 K€
- Charges financières : 87 K€

Les autres charges courantes intègrent une écriture de 524 K€ sans décaissement liée au transfert de la compétence assainissement.

LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES DIRECTES DE FONCTIONNEMENT



Energie
Electricité, bois, fioul,
gaz propane

257 000 €



Restauration
scolaire

190 000 €



Animations jeunesse
par L'Inter'Val

159 000 €



Entretien des Bâtiments
communaux

100 000 €



Travaux de voiries

100 000 €



Participation à l'Ogec
Notre Dame

103 000 €

*4 332 622 € hors écriture sans décaissement liée au transfert de compétence assainissement

SECTION D'INVESTISSEMENT

**RECETTES
D'INVESTISSEMENT**

2 591 007 €

**Hors solde d'exécution reporté de 2024*

**DEPENSES
D'INVESTISSEMENT**

2 410 616 €

Les dépenses d'investissement intègrent 1 050 K€ de dépenses ponctuelles de gestion (dont 350 K€ liés au transfert de la compétence assainissement et 700 K€ de remboursement ponctuel d'un prêt relais).

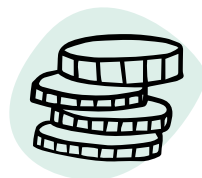
Les dépenses d'investissement intègrent une recette non réelle de 674K€ liée au transfert de la compétence assainissement.

LES PRINCIPAUX PROJETS DE 2025

En investissement, 2025 a notamment permis la réalisation des projets suivants :

- Aménagement de la rue des Glyorels, dont effacement de réseaux, pour 176 000 € ,
- Aménagement et achats au restaurant scolaire (préau, portail, self, sauteuse électrique...) pour 144 000 € ,
- Travaux de rénovation de voiries (centre-ville et campagne) pour 133 000 € ,
- Aménagement d'une piste cyclable entre le Thélin et le centre-ville pour 94 000 € .

Les dépenses d'équipement de l'année 2025 représentent ainsi 894 000 € (soit un excellent taux de réalisation de 88% en raison de la fin du mandat et des projets structurants). Les autres dépenses de gestion (remboursement du capital, opérations liées au transfert de compétence et opérations d'ordre) sont ainsi de 1,5 millions d'€ .



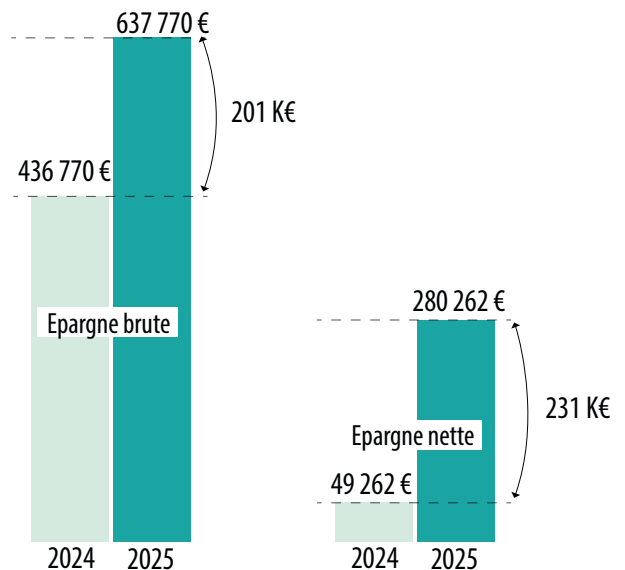
UNE EPARGNE NETTE EN HAUSSE

En 2025, l'épargne nette atteint 280 000 € , soit une hausse importante par rapport à 2024. Cette progression permet à la commune de financer une partie de ses investissements avec ses propres moyens. Elle reste toutefois liée aux conditions particulières de l'année 2025 et doit être confortée dans le temps par une gestion financière attentive.

La capacité de désendettement s'améliore également et s'établit à 5,35 années, avec une dette de 3,4 millions d'euros au 31 décembre 2025. Cet indicateur est encourageant, mais il ne suffit pas à lui seul : il ne tient pas compte des projets en cours, d'une trésorerie très fragile ni des besoins d'emprunt à venir, dans un contexte économique incertain.

Ces résultats positifs ne sont donc pas acquis définitivement. Ils nécessitent de poursuivre les efforts pour maîtriser les dépenses et sécuriser les recettes. Le recours à l'emprunt reste nécessaire pour investir, mais il doit avant tout s'appuyer sur un renforcement durable de l'autofinancement de la commune.

**Indicateurs stratégiques
Evolution 2024-2025**



RATIO DE DÉSENDETTEMENT :

5,35 ANS

-1.8 ANS PAR RAPPORT À N-1)



UN NOUVEAU LOCAL AU SERVICE DES COMMERÇANTS DU MARCHÉ

Soucieuse d'améliorer à la fois le fonctionnement du marché dominical et le cadre de vie aux abords de la mairie, la Ville de Plélan-le-Grand a mis en place un nouveau service dédié aux commerçants « cuisinants » du marché.

Une réponse concrète à une problématique de terrain

À l'issue du marché dominical, les commerçants proposant de la restauration sont confrontés à une contrainte bien connue : le nettoyage de leurs marmites contenant des eaux grasses. Faut-il de solution adaptée, ces rejets pouvaient parfois être déversés dans les canalisations publiques, entraînant des obstructions, des dépôts graisseux sur la chaussée et, par conséquent, des risques pour la circulation piétonne, notamment le lundi matin aux abords de la mairie.

Face à ce constat, la municipalité a souhaité apporter une solution pratique, durable et sécurisée, conciliant les besoins des professionnels et l'intérêt général : un local dédié à la collecte des eaux grasses. Depuis le début de l'année, un local spécifique est désormais mis à disposition des commerçants restaurateurs du marché. Conçu pour collecter les eaux grasses, il est équipé d'un système de récupération adapté et d'un accès sécurisé.

Accessible par le biais d'un abonnement payant, ce service permet aux utilisateurs de procéder au nettoyage immédiat de leurs récipients, leur offrant la possibilité de repartir « à vide » à l'issue du marché, dans des conditions optimales d'hygiène.



L'équipe technique municipale avec Yvig Le Corre - Morelle, David Gérard, Philippe Lebreton, Rémi Ferrand, Christian Le Cointre (Absent sur la photo Morgan Mauny) et le Brigadier-Chef Principal Lambert, Responsable du service Marché.

Un chantier collectif et une expertise locale valorisée

La réalisation de cet équipement est le fruit d'un travail collectif. Certaines phases spécifiques, comme le bac acheté mais posé en régie, la mise en place de la toiture, ont nécessité l'intervention de prestataires extérieurs, pour un montant de 9 228 € (achat de matériels compris).

Pour l'essentiel des travaux d'aménagement, la commune a pu s'appuyer sur la polyvalence et la technicité des agents des services techniques municipaux, qui ont largement contribué à la réussite du projet.

Maçonnerie, menuiserie, plomberie, électricité, carrelage : ce sont 365 heures de travail en régie qui ont été consacrées à ce chantier, mené avec professionnalisme et esprit d'équipe.

Par cette réalisation, la Ville de Plélan-le-Grand confirme son engagement en faveur d'un marché plus propre, plus sûr et mieux organisé, tout en valorisant le savoir-faire de ses agents et le soutien aux acteurs économiques locaux.



LE MARCHÉ
DE PLÉLAN LE GRAND

Le local est accessible le dimanche entre 8h et 14h00, soit pendant les heures d'ouverture du marché et jusqu'à 30 minutes après la fermeture pour nettoyage.

Pour toute demande concernant l'abonnement du local Collecte des eaux grasses, veuillez contacter :

SB Marchés :
06 79 54 87 11 |
contact@sbmarches.bzh

CRÊPERIE TY KALON



La crêperie Ty Kalon a ouvert ses portes en plein cœur de Plélan-le-Grand, dans les locaux de l'ancien bar-restaurant Le Perroquet. Aux commandes : Virginie Soueix et Yannick Cartel. Initialement maraîchers à Maxent, ils ont vu leur exploitation fortement touchée par la tempête Ciarán. Décidés à rebondir, ils ont ravivé un projet de longue date : ouvrir une crêperie authentique. Yannick s'est ainsi formé pendant plusieurs mois pour devenir Maître Crêpier, avant de trouver ce local idéal : une cuisine ouverte qui permet de travailler au plus près des clients. Virginie est quand elle est au service, elle accueille et conseille les gourmands. Ty Kalon mise sur des produits bio et locaux, des recettes classiques et généreuses, et des spécialités régionales cohérentes et inspirées.



2 rue de l'Hermine | 02 99 10 19 07

Ouvert le Dimanche, en continu de 11h à 18h et du mercredi au samedi de 12h à 13h30 et de 19h à 21h

METALARCO

Après près de 30 ans d'expérience dans la métallerie, Arnaud Corvaisier a choisi de créer sa propre entreprise à Plélan-le-Grand, baptisée Metalarco. Spécialisé en métallerie générale, il intervient aussi bien en aménagement intérieur qu'en aménagement extérieur. Verrières à l'ancienne, mobilier sur mesure – tables de salle à manger, meubles TV, meubles de cuisine – mais aussi garde corps et portails font partie des nombreuses réalisations proposées. La valeur ajoutée de Metalarco repose sur une approche sur mesure, associée à des finitions soignées. Arnaud Corvaisier accompagne les particuliers à chaque étape de leur projet : de l'idée initiale à l'étude de faisabilité, de l'élaboration du devis à l'optimisation technique, jusqu'à la fabrication et la pose finale.



06 85 95 00 19 | metalarco@outlook.fr

BOUCHERIE LES HAUTS PRÉS



Une nouvelle page s'écrit pour la boucherie avec la création de la boutique des Hauts Prés, issue de la fusion avec l'entreprise Les Fins Gourmets Rheusois. Ce projet est porté par Pierre-Yves Péron, Camille Barbier et Anthony Anretar, associés à Michel Bellamy, autour d'une ambition commune : proposer une alimentation de qualité, locale et responsable. Les Hauts Prés privilégient la vente directe de viandes issues de leur ferme située à Mordelles. Poulet plein air, bœuf et porc y sont élevés dans le respect du bien être animal et de l'environnement, garantissant des produits de grande qualité. A Plélan-le-Grand, leur laboratoire de transformation emploie aujourd'hui huit collaborateurs, qui découpent et transforment les viandes et élaborent une large gamme de charcuterie, plats du jour... Ces productions locales sont vendues dans la boutique et sur plusieurs marchés du territoire, dont celui de Plélan-le-Grand.



4 rue des Artisans – Plélan-le-Grand

Ouvert Mardi, jeudi, vendredi :
9h 13h / 14h30 18h30 - Samedi : 9h 13h

CRÊPERIE ANGELE ET SIMONE

Ouverte en novembre dernier, la crêperie Angèle et Simone est le nouveau projet de Corinne et Lionel Quénot, artisans boulangers-pâtisseries depuis 28 ans. Tout en changeant de rythme, ils restent « dans la farine », comme ils aiment le dire. Leur crêperie au charme authentique rend hommage à leurs grand-mères, Angèle et Simone, à travers une ambiance chaleureuse et vintage, rappelant les souvenirs d'enfance. La carte propose des recettes de saison, élaborées à partir de produits frais et locaux, pour tous les goûts, du végétarien aux plus audacieux. Très prochainement, une terrasse côté jardin, dans un esprit guinguette, viendra compléter ce lieu convivial et gourmand.



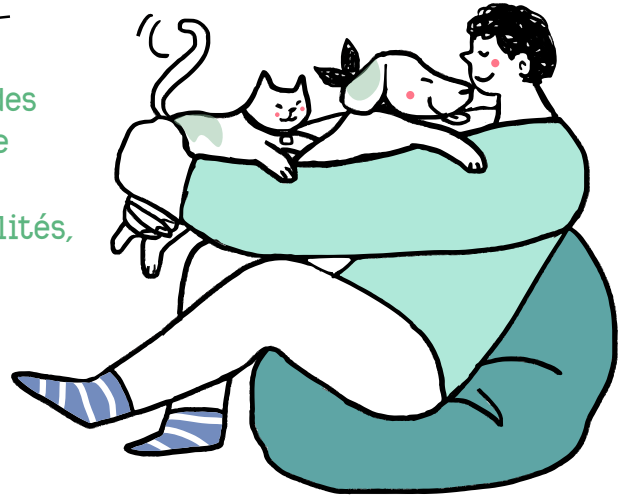
2 rue de la Forêt | 02 99 06 64 00

Ouvert : Mercredi : 12h - 14h30 |
Jeudi, vendredi et samedi : 12h - 14h30 | 19h - 21h30
Dimanche : 9h - 15h | 19h - 21h30

ANIMAUX DE COMPAGNIE : ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES !

Accueillir un animal de compagnie, c'est partager des moments de complicité : jeux, balades, câlins et une présence rassurante au quotidien.

Cet engagement s'accompagne aussi de responsabilités, essentielles pour le bien-être de l'animal, la santé publique et le respect de l'espace commun.



IDENTIFICATION DES ANIMAUX : UNE OBLIGATION UTILE

L'identification est obligatoire pour les chiens, les chats et les furets.



Chiens : à partir de 4 mois



Chats : à partir de 7 mois, qu'ils soient cédés ou non

Réalisée par un vétérinaire (puce électronique ou tatouage), elle permet de retrouver rapidement le propriétaire en cas de perte et de limiter les abandons. Les informations doivent être maintenues à jour dans le fichier national I-CAD.

**Vous aimez votre animal ?
Faites-le identifier !**



RESPECT DE L'ESPACE PUBLIC

Tout propriétaire est responsable de son animal sur la voie publique. Les déjections, notamment canines, doivent être ramassées : leur abandon peut entraîner une amende (jusqu'à 450 €).

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL, UNE PRIORITÉ

La loi reconnaît l'animal comme un être vivant sensible. Il est de la responsabilité de chacun de le nourrir, le soigner et de lui assurer des conditions de vie adaptées. L'abandon d'un animal constitue un délit lourdement sanctionné.

Gestion des chats errants : une action collective

La commune fait face à une augmentation de la présence de chats libres ou errants, source potentielle de nuisances et de conflits. Or, les chats étant territoriaux, leur retrait ponctuel n'apporte pas de solution durable.

La stérilisation et l'identification des chats sans propriétaire constituent la méthode la plus efficace pour stabiliser les populations, réduire les nuisances et préserver le bien-être animal ainsi que la biodiversité. Dans ce cadre, la commune de Plélan-le-Grand engage un partenariat avec l'association Anim'mots, qui interviendra pour capturer, identifier, stériliser et relâcher les chats errants, sensibiliser les habitants à la stérilisation et à l'identification, accompagner les situations de conflit, assurer un suivi des populations félines. Les chats sociabilisés pourront, lorsque c'est possible, être proposés à l'adoption.



Vous avez remarqué un animal en divagation, prévenez la Mairie :
02 99 06 81 41 / policemunicipale@plelan-le-grand.bzh

APPROBATION DU SCOT

Quatre ans après le lancement de sa révision, le syndicat mixte du Pays de Brocéliande a approuvé le nouveau SCoT, Schéma de Cohérence territoriale, le 10 février 2026.

Le SCoT est un outil stratégique, couvrant les 3 intercommunalités qui composent le Pays de Brocéliande : il fixe les orientations de développement du territoire pour les 20 prochaines années, en cohérence avec les objectifs de protection de l'environnement fixés aux échelles nationales et européennes. L'un des enjeux était en particulier l'atteinte de l'objectif Zéro Artificialisation Nette dit ZAN, à horizon 2050, fixé par la loi climat et résilience de 2021.

Les orientations retenues inscrivent le territoire dans une logique de sobriété foncière, de réduction des déplacements, des émissions de gaz à effet de serre,

affirment le soutien à une économie de proximité, la préservation des paysages et de la qualité de vie.

La création de logements devra en particulier être réalisée en densification des enveloppes urbaines afin de limiter l'étalement urbain, grâce à des densités minimales augmentées par rapport à l'ancien SCoT.

Brocéliande Communauté devra prochainement engager la révision de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal afin de le mettre en compatibilité avec le SCoT approuvé.

Communauté de communes
Saint-Méen Montauban

Retrouvez toutes les informations
sur le site du Pays de Brocéliande
(Rubrique : Aménager le territoire /
Actualités)



UNE ENTRÉE DE VILLE EMBELLIE GRÂCE AU TRAVAIL DES ÉQUIPES MUNICIPALES..



Le rond-point situé à l'entrée de la commune et ses abords ont récemment bénéficié d'un important chantier d'embellissement réalisé entièrement en régie par les agents des services techniques.

Cet aménagement vise à renforcer la visibilité de ce carrefour stratégique, harmoniser la signalétique et assurer une continuité paysagère avec les autres entrées de ville déjà réaménagées.

Au-delà de l'esthétique, le projet a été pensé pour faciliter l'entretien : suppression des bâches remplacées par un paillage plus durable et écologique, création d'espaces plantés accessibles pour l'entretien. La circulation piétonne a également été améliorée grâce à une meilleure organisation des cheminements.

Quelques chiffres :

- 19 arbres plantés (liriodendrons : tulipier de Virginie)
- 2 000 vivaces (60 espèces différentes)
- 480 m² de massifs plantés
- 230 m² de pelouse semée
- 80 m³ de paillage mis en place
- 550 heures de travail mobilisées par les agents

VENTE DE BOIS DES FORÊTS COMMUNALES

Conformément au Code forestier, la commercialisation des bois issus des forêts communales est assurée par l'Office national des forêts (ONF).

Cette vente peut s'effectuer sur pied, lorsque les arbres marqués sont vendus directement à un acheteur, ou en régie, la commune réalisant alors l'exploitation avec un accompagnement possible de l'ONF.

Pour l'année 2026, seule la production de bois de chauffage est programmée. Celui-ci sera exclusivement destiné aux administrés. Une campagne d'inscription sera lancée à l'été 2026, pour une exploitation des bois prévue durant l'hiver 2026-2027.

Vous êtes intéressé par la prochaine vente de bois de chauffe, inscrivez-vous en envoyant un mail à secretariat@plelan-le-grand.bzh

RECENSEMENT

Tout jeune français doit se faire recenser dès le jour de ses 16 ans et dans les 3 mois qui suivent. Cette étape est obligatoire pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais aussi pour diverses démarches (Inscription au permis, examens, etc.).

Le recensement peut se faire en ligne (service.public.fr) ou en mairie, muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

ELECTIONS

Vous avez changé d'adresse, mais pas de commune ? Pensez à fournir un justificatif de domicile en Mairie pour pouvoir modifier votre adresse sur la liste électorale.



PISCINE

Ouverte en juillet et août



Horaires :

Mardi : 12h-18h30
Jeudi : 14h30-18h30
Mercredi et vendredi : 10h30-12h / 14h30-18h30
Samedi et dimanche : 10h-12h / 14h30-18h30

Pour une demande de cours, contactez le maître-nageur au 06.83.52.90.59



DES PANNEAUX POUR MIEUX COMPRENDRE LA NATURE...

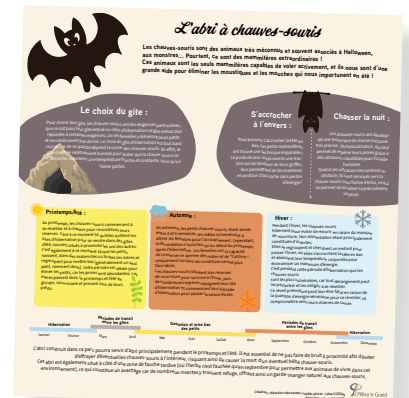
À DEUX PAS DE CHEZ VOUS

Au printemps 2026, de nouveaux panneaux pédagogiques feront leur apparition dans deux espaces naturels de la commune : les jardins de l'osier et le jardin aux bambous. Une invitation à lever les yeux, observer, et (re) découvrir la richesse de la biodiversité qui nous entoure.

Conçus comme de véritables supports de découverte, ces panneaux proposent une plongée au cœur de la faune et de la flore locales. Oiseaux familiers ou plus discrets, insectes étonnants, plantes des zones humides, papillons colorés ou encore chauves-souris... autant d'espèces que l'on côtoie parfois sans les connaître.

Les panneaux expliquent leurs modes de vie, leurs particularités, leur rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes et les bons gestes pour les préserver.

Au jardin de l'osier, les promeneurs pourront notamment en apprendre davantage sur les animaux et plantes liés aux milieux humides, véritables réservoirs de biodiversité. Au jardin aux bambous, place à la découverte des insectes pollinisateurs, des plantes sauvages et des oiseaux qui trouvent refuge dans ce site naturel. Ludiques, illustrés et accessibles à tous, ces panneaux s'adressent aussi bien aux familles, aux scolaires qu'aux simples curieux.



Ces panneaux ont été réalisés par
Léna Cozian, Etudiante en BTS
Gestion et Protection de la Nature et
stagiaire au service Espaces publics.

C'EST VOTÉ

18 DÉCEMBRE 2025

Vie municipale

Finances

- Décision modificative budgétaire n°4 Budget principal de la commune
- Adoption du budget primitif - budget principal de la commune
- Adoption du budget primitif - budget annexe Lotissement des Ormes
- Adoption des tarifs communaux pour 2026
- Convention de financement avec la Région Bretagne pour le financement de l'aménagement de l'arrêt de car «Trézon»

- Sécurisation des transports scolaires - autorisation de solliciter les subventions de la Région Bretagne

Réseaux

- Convention de servitude au profit de Mégalis Bretagne pour l'implantation d'une armoire technique

Vie économique

- Ouverture des commerces le dimanche en 2026 - dérogation au repos dominical

Culture

- Convention pluriannuelle de partenariat et d'objectifs avec la Loggia

Transition écologique

- Adhésion à la convention de partenariat «Terres de Sources» et à la convention constitutive de groupement de commandes pour la passation de marchés publics de préservation des ressources en eau potable et de l'air

Ressources Humaines

- Modification de la participation employeur au contrat de protection sociale complémentaire pour le risque santé
- Modification du tableau des effectifs

C'EST VOTÉ

29 JANVIER 2026

Affaires foncières

- Cession du bâtiment communal 2 bis rue de Confort «Résidence Merlin» - modification de la date de cession et de transfert des baux

Voirie - Réseaux

- Mise à disposition de voirie communale à Brocéliande communauté dans le cadre des travaux des liaisons cyclables interbourgs

Finances

- Attribution de la subvention annuelle à l'Inter'Val pour 2026
- Maison Blanche - demande de subvention au titre de la DETR 2026 pour l'aménagement des espaces publics
- Demande de subvention au titre de la DSIL 2026 pour le financement des aménagements de

sécurisation des transports scolaires

- Demande de subvention au titre des amendes de police 2026 pour le financement des aménagements de sécurisation des transports scolaires et l'aménagement du chemin de la Bouillotte
- Ajout d'un tarif municipal pour le marché hebdomadaire

5 MARS 2026

Finances

- Approbation du compte financier unique 2025 de la commune - budget principal
- Approbation du compte financier unique 2025 du budget annexe Lotissement des Ormes
- Adoption des taux d'imposition communaux pour 2026
- Attribution des subventions pour l'année 2026 - vie scolaire
- Attribution des subventions pour l'année 2026 - associations culturelles, sportives et de loisirs
- Attribution d'une subvention au CCAS pour l'année 2026
- Tarifs de revente d'ordinateurs portables reconditionnés
- Participation financière à l'association des œuvres du diocèse de Rennes pour la réalisation de travaux de toiture sur le presbytère

Commande publique

- Attribution des marchés pour la fourniture de produits et matériels d'entretien et autorisation de signature

- Attribution des marchés pour la fourniture d'énergie et autorisation de signature

Ressources humaines

- Création d'un poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité au service périscolaire et entretien

Culture

- Acceptation d'un don de six œuvres d'art
- Convention avec la compagnie «Heidi a bien grandi» pour l'accueil des élèves des écoles publiques lors des spectacles organisés dans le cadre du festival des Chardons ardents
- Projet d'éducation artistique et culturelle pour l'année scolaire 2026-2027 - Convention avec la compagnie «L'Armada Productions», la DRAC Bretagne et l'Education nationale

Vie associative

- Convention de gestion des populations félines sans propriétaire avec l'association «Anim'mots»

Intercommunalité

- Service public de la petite enfance - avis sur le rapport de la commission locale

d'évaluation des charges transférées - révision libre de l'attribution de compensation

Vie sociale

- Convention de partenariat avec l'association Copilot'âges pour l'organisation des «Rendez-vous du dimanche» à destination des seniors

Ressources Humaines

- Modification du tableau des effectifs
- Mise en place d'astreintes et modalités d'indemnisation
- Approbation du Document unique et du Plan annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

Transition écologique

- Extension du périmètre de la boucle d'auto-consommation collective - autorisation de signature de l'avenant à la convention initiale

Affaires foncières

- Régularisation d'emprise foncière - acquisition de la parcelle AD1205 de 31m² rue de la Fée Viviane
- Régularisation d'emprise foncière - acquisition de la parcelle AD658p de 53m² rue de la Forêt

5 MARS 2026 (SUITE)

Aménagement

- Lotissement «les Jardins de la Canopée» - Convention de partenariat pour l'accès sociale à la propriété

Urbanisme

- Adressage - dénomination de voies communales
- Promesse synallagmatique de concession de places de

stationnement avec le collège l'Hermine

Voirie - Réseaux

- Convention avec le SDE35 pour l'extension de l'éclairage public rue de l'Hermine - projet de gare routière
- Convention de servitude avec le SDE35 pour l'extension du réseau basse tension au lieu-dit La Vieille Ville

Tourisme

- Inscription d'itinéraires équestres au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR)

Vie municipale

- Déplacement exceptionnel du lieu de réunion du conseil municipal

20 MARS 2026

Vie municipale

- Election du maire
- Détermination du nombre d'adjoint-e-s
- Election des adjoint-e-s

- Charte de l'élu-e local-e
- Délégations du conseil municipal au maire
- Fixation des taux d'indemnités des élu-e-s

- Majoration des indemnités des élu-e-s au titre du chef-lieu de canton

8 AVRIL 2026

Finances

- Révision des taux d'imposition communaux pour 2026
- Désignation d'un représentant à l'Agence France Locale
- Octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale pour 2026
- Tarifs d'utilisation des équipements sportifs
- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Vie municipale

- Établissement des comités consultatifs et des commissions municipales et désignation des membres

- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Désignation des membres de la commission délégation de service public
- Désignation des membres de la commission « Marchés à procédures adaptées »
- Désignation des membres de la commission mixte paritaire du marché
- Désignation d'une représentante au conseil d'administration de l'Inter'Val
- Désignation d'un représentant au SDE35
- Désignation des membres élu-e-s du conseil d'administration du CCAS

- Désignation d'un référent déontologue
- Désignation d'un représentant auprès de l'association BRUDED
- Désignation des représentants au comité syndical du SIVU Gaz de Val d'Anast

Ressources humaines

- Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité
- Autorisation de procéder au recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles.

Retrouvez les délibérations du conseil municipal en ligne

www.plelan-le-grand.fr



CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les délibérations du conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr

VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération
35380 Plélan-le-Grand
Tél. **02 99 06 81 41**
accueil@plelan-le-grand.bzh
www.plelan-le-grand.fr

Horaires

Lundi et mercredi :
9h/12h - 14h/17h
Mardi : **9h/12h** / Jeudi : **14h/17h**
Vendredi : **9h/12h - 14h/16h30**
Le premier et le troisième samedi
du mois : **9h à 11h30**.
Fermeture le samedi au mois
d'août.

Rencontrer Monsieur le Maire

Vous souhaitez rencontrer Olivier Ropert ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous. Merci de contacter l'accueil au 02 99 06 81 41 ou d'envoyer un mail à secretariat@plelan-le-grand.bzh en précisant vos Nom, Prénom, numéro de téléphone et l'objet de la demande.

LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale
35380 Plélan-le-Grand
Tél. **02 99 61 80 03**
mediathèque@plelan-le-grand.bzh

Horaires bibliothèque

Mardi : **16h - 19h**
Mercredi : **10h - 12h**
et 14h-18h
Vendredi : **16h-19h**
Samedi : **10h-12h**
et 14h-17h30

Horaires Espace public numérique

Mardi : **16h-18h** /
Mercredi : **14h-18h**
Jeudi : **14h-17h**
Vendredi : **16h-18h**
Samedi : **10h/12h et 14h/17h**

LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans
35380 Plélan-le-Grand

Horaires

Lundi, jeudi et samedi > **9h/12h30 - 13h30/17h30**
Se présenter au plus tard
20 mn avant la fermeture
pour avoir le temps de décharger
son véhicule.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

JANVIER

Raphaël ROSE
Aodrenn NEVEUX
Nélia MARCEL JOSEPH
Lyes LUCE
Suzon BÉCAM SALAÜN

FEVRIER

Ilona VEILLARD
LEPRINCE
Aria WEBER
Victor BEAUSSET
Aria BIGOT

MARS

Alba JOUBIN
Cassiopée LIPREAU

Mariages

JANVIER

Dorian LHABITANT
et Lucie SCORDIA

FEVRIER

/

MARS

/

Décès

DECEMBRE

Jean-Yves PRIOUL

JANVIER

Françoise MELLAT
Claude BOUESNARD
Béatrice GUICHOT
Jean-François DEMAURE

FEVRIER

Janine GEORGES
Michel PRODHOMME
Odette DUBÉ
André FOURAGE
Annick CLOUET
André BOUCARD
Danielle GODFROY

MARS

Yvonne DUAULT
Marcel DANIEL

VIE LOCALE

LA SÉCURITÉ DE TOUS EST UNE PRIORITÉ !

La sécurité de tous est une priorité ! Voici quelques gestes simples mais essentiels pour réduire les risques de cambriolage :

- **Verrouillez toujours vos portes et fenêtres**, même pour des absences de courte durée.
- Ne laissez **pas d'objet de valeur visibles** à travers les fenêtres.
- Soyez **discret sur vos absences**. Evitez notamment d'annoncer vos départs sur les réseaux sociaux.
- **Simulez une présence** en utilisant des programmateurs pour l'éclairage et en demandant à vos voisins de relever votre courrier.

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'**opération tranquillité vacances**. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en brigade de gendarmerie. Votre inscription peut être effectuée en ligne (en utilisant France connect) **45 jours à l'avance et jusqu'à la veille du départ**. Une fois la démarche réalisée, **vous n'êtes pas informé de la façon dont se déroule la surveillance**. Vous êtes contacté par la police ou la gendarmerie uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect.



NUISANCES SONORES

Des règles à suivre

Les beaux jours reviennent peu à peu, l'occasion de rappeler les règles de bon voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au samedi de 8h à 19h

Ils sont interdits les dimanches et jours fériés !

Les règles sont les mêmes pour les professionnels à l'exception des travaux agricoles saisonniers nécessitant une intervention tributaire de la météo.



Chacun est invité à respecter ces règles pour préserver le bien-être de tous et les bonnes relations de voisinage !

L'arrêté préfectoral du 10 juillet 2000 et l'arrêté municipal du 15 mars 2017 sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet : www.plelan-le-grand.fr

AGENDA

Du 5 au 30 mai 2026 | Expo « Ella & Gus, zigouilleurs de monstres »

Organisée par Brocéliande Communauté
Exposition des premières planches originales de la nouvelle BD de Ztnarf.
Contact : www.cc-broceliande.bzh
📍 Médiathèque de Plélan-le-Grand

14 mai 2026 | Passage de la Redadeg

Organisée par Redadeg
Course solidaire et festive pour la promotion de la langue bretonne.
📍 Sur la commune de Plélan-le-Grand

Du 27 au 31 mai 2026 | 3^{ème} fête de la biodiversité - La nature en ville

Organisée par Brocéliande Communauté
Animations et temps forts autour de la biodiversité dans les communes du territoire.www.cc-broceliande.bzh
📍 Toutes les communes de Brocéliande Communauté

30 mai 2026 | Concours de palets

Organisé par Celtik Brocéliande
Concours convivial de palets bretons, ouvert aux amateurs.

30 mai 2026 | Rencontre Parents-Enfants – 15 ans du Yukikan

Organisée par Yukikan de Brocéliande
Journée festive autour du judo pour célébrer les 15 ans du club.
Contact : Loüena – 06 70 27 30 46
president@yukikan-broceliande.fr
📍 Salle des sports de Plélan-le-Grand

6 juin 2026 | Playground

Organisée par l'association des Plélan Globetrotters
Journée streetball et cultures urbaines : tournois, animations et concert.
Inscriptions : Rosy | 06 81 31 16 30
📍 Vélodrome de Plélan-le-Grand

6 juin 2026 | Vide-grenier

Organisé par l'association de quartier La Bouillotte. Ouvert à tous.
📍 Quartier de la Bouillotte

Du 12 au 19 juin |

Semaine de la petite enfance

Des animations variées, pour les plus jeunes mais aussi pour les adultes, parents et professionnels de la petite enfance. Programme à découvrir sur : www.cc-broceliande.bzh

13 juin 2026 | Open Tennis

Organisé par TCATP
Tournoi open de tennis.
📍 Terrain de Tennis

19 juin 2026 | Concert de la Fanfare Plélanaise

Organisé par la Fanfare Plélanaise
Concert festif et musical en plein air.

20 juin 2026 | Fête de la musique

Organisée par l'association Le GAP
Fanfares et concerts dans les rues du centre-ville.
Contact : gap35380@gmail.com

20 juin 2026 | Projet solidaire jeunesse

Organisé par L'Inter'Val
Rencontres conviviales dans les lotissements pour créer du lien entre habitants.
Contact : MJ Ruffle – 06 50 62 42 17

24 juin 2026 | Spectacle en déambulation

Organisé par La Loggia, avec le Collectif Jeanine Machine
Spectacle de rue en déambulation.
Contact : <https://www.la-loggia.net>
📍 Centre-ville de Plélan-le-Grand

27 juin 2026 | Gala de fin d'année

Organisé par Yukikan de Brocéliande Spectacle et démonstrations de fin de saison.
📍 Salle des sports | Plélan-le-Grand

2 juillet 2026 | Tournoi de volley « Jeudi, je dis volley ! »

Organisé par Brocéliande Volley Ball Tournoi loisir mixte, ouvert à tous.
Contact : broceliande.volley@gmail.com
📍 Terrain de beach-volley derrière la piscine

3 juillet 2026 | Concours de pétanque

Organisé par La Boule Plélanaise
Concours nocturne en doublette formée.
Contact : Alain Guillouet – 06 63 68 29 74
alsy.guillouet@orange.fr
📍 Terrain de foot stabilisé

10 juillet 2026 |

Le vendredi c'est permis

Organisé par le réseau des Médiathèques. Projection de courts métrages d'animation.
Infos : mediatheque@plelan-le-grand.bzh
📍 À proximité du cinéma l'Hermine

14 juillet 2026 | Commémorations

Fête nationale | à 11h

Commémorations, cérémonie officielle
📍 Place de l'Eglise, Monument aux Morts

à 19h Retraite aux flambeaux des pompiers et la fanfare plélanaise, spectacle pyro, bal populaire. Organisée par la Fanfare Plélanaise.
📍 Vélodrome.



16 juillet 2026 | Tournoi de volley « Jeudi, je dis volley ! »

Organisé par Brocéliande Volley Ball Tournoi loisir mixte, ouvert à tous.
Contact : broceliande.volley@gmail.com
📍 Terrain de beach-volley derrière la piscine

23 juillet 2026 | Tournoi de volley

« Jeudi, je dis volley ! »
Organisé par Brocéliande Volley Ball Tournoi loisir mixte, ouvert à tous.
Contact : broceliande.volley@gmail.com
📍 Terrain de beach-volley derrière la piscine

30 juillet 2026 | Don du sang

Organisé par l'Établissement Français du Sang
📍 Salle des fêtes de Plélan-le-Grand

30 juillet 2026 | Tournoi de volley « Jeudi, je dis volley ! »

Organisé par Brocéliande Volley Ball Tournoi loisir mixte, ouvert à tous.
Contact : broceliande.volley@gmail.com
📍 Terrain de beach-volley derrière la piscine

6 août 2026 | Tournoi de volley

« Jeudi, je dis volley ! »
Organisé par Brocéliande Volley Ball Tournoi loisir mixte, ouvert à tous.
Contact : broceliande.volley@gmail.com
📍 Derrière les vestiaires de football de Plélan-le-Grand

13 août 2026 | Spectacle Gargarine is not dead

Organisé par La Loggia
Spectacle tout public en plein air.
Gratuit - 65 min - Dès 3 ans
Réservation sur le site de la Loggia
📍 Plélan-le-Grand, Vélodrome

13 août 2026 | Tournoi de volley

« Jeudi, je dis volley ! »
Organisé par Brocéliande Volley Ball Tournoi loisir mixte, ouvert à tous.
Contact : broceliande.volley@gmail.com
📍 Derrière les vestiaires de football de Plélan-le-Grand

20 août 2026 | Tournoi de volley

« Jeudi, je dis volley ! »
Organisé par Brocéliande Volley Ball Tournoi loisir mixte, ouvert à tous.
Contact : broceliande.volley@gmail.com
📍 Derrière les vestiaires de football de Plélan-le-Grand

27 août 2026 | Tournoi de volley

« Jeudi, je dis volley ! »
Organisé par Brocéliande Volley Ball Tournoi loisir mixte, ouvert à tous.
Contact : broceliande.volley@gmail.com
📍 Derrière les vestiaires de football de Plélan-le-Grand

6 septembre 2026 | Forum des associations Plélan-le-Grand / Paimpont

Organisé par les communes de Plélan-le-Grand et Paimpont
Temps fort de la rentrée associative.
📍 Salle des sports, Plélan-le-Grand

13 septembre 2026 | Vide-grenier

Organisé par l'Association thélandaise Vide-grenier ouvert à tous, sans réservation.
assothealandaise@gmail.com
📍 Au Thélin, Autour de l'Eglise

Du 18 au 20 septembre 2026 | Festival Les Chardons Ardents

– 12^e édition
Organisé par Heïdi A Bien Grandi
Trois jours de spectacles à découvrir, dont certains gratuits.
Contact : <https://heidiabiengrandi.fr/accueil/festival/> – 07 82 50 94 07
📍 Vélodrome de Plélan-le-Grand

19 septembre 2026 | Exposition champignons

Organisée par le Club des Tétards
Découverte et exposition de champignons.
Contact : clubnaturetétards@yahoo.com
📍 Sale des Fêtes Plélan-le-Grand

20 septembre 2026 | Rando des Beiles

Organisée par Les Beiles R'Mine Verte
Randonnée nature ouverte à tous.
Contact : rmine.verte@gmail.com
📍 Plélan-le-Grand

26 septembre 2026 | Vide-dressing

Organisé par L'Inter'Val
Vente de vêtements et accessoires de seconde main.
📍 Plélan-le-Grand

